

Saisie de la déclaration FIPHFP





Sommaire

- **Étape 1 : Authentification E-Services**
 - Accès à l'espace personnalisé
 - Liste des services de l'établissement
- **Étape 2 : Simulation**
 - Ecran de saisie
 - Synthèse
- **Étape 3 : Déclaration**
 - Saisie du nombre d'agents en ETP
 - Déclaration des effectifs et du nombre de BOE
 - Déclaration des dépenses et déductibles
 - Déclaration de la répartition des BOE
 - Validation de la synthèse
- **Étape 4 : Consultation de vos déclarations**
- **Étape 5 : Modification d'une déclaration validée**



Étape 1 : Authentification E-Services



Etape 1 - Authentification E-Services Accès à l'espace personnalisé

Pour accéder aux services proposés par la Direction des Retraites de la Caisse des Dépôts, je dois disposer d'un identifiant et d'un code confidentiel.



Votre identifiant

Votre mot de

pass

Ok

[* Conditions générales d'utilisation](#)



Etape 1 - Authentification E-Services Liste des services de l'établissement

[aide] RECHERCHER SUR LE SITE :
Tapez un mot-clé, une p

Date de dernière connexion : 10/2/2014
11:52:43

Bonjour
M Test TEST

- Retour accueil
soc. retraites
- Se déconnecter

- Accueil espace personnalisé
- Vos notifications
- Accès aux services**
- Accès aux outils
- Votre compte
- Documentation
- Accès à l'éventail
- Vos fonds gérés
- Nous contacter

Accès aux services

MultiFonds

Liste des données état civil et NIR modifiées pour vos agents

RAFP

- Cotisations
- Déclarations Individuelles et correction des anomalies
- Envoi de fichier DI
- Service de changement d'adresses postales et états civils des agents

CNRACL

- Affiliation CNRACL
- Cotisations
- Déclarations cotisations
- Déclarations Individuelles CNRACL
- Déclarations Individuelles et correction des anomalies
- Envoi de fichier DI
- Envoi de fichier de reprise des carrières
- Service de changement d'adresses postales et états civils des agents

IRCANTEC

- Cotisations
- Déclarations Individuelles et correction des anomalies
- Envoi de fichier DI
- Service de changement d'adresses postales et états civils des agents

FNC

- Cotisations
- Déclarations cotisations

FIPHFP

- Cotisations
- Déclaration FIPHFP
- Demande d'aide FIPHFP

Liste des services
disponibles par fonds

Cliquez sur
« Déclaration FIPHFP »
pour accéder au menu de
gestion du FIPHFP

Étape 2 : Simulation



Bonjour
M Test TEST

- Retour accueil cdc retraites
- Se déconnecter
- Accueil espace personnalisé
- Vos notifications
- Accès aux services
- Accès aux outils
- Votre compte
- Documentation
- Accès à éventail
- Vos fonds gérés
- Nous contacter
- Gestion du FIPHFP

Evaluer votre contribution

Effectuer votre déclaration

Consulter vos déclarations



Contribution FIPHFP

Evaluer votre contribution : assiette d'assujettissement et mise en oeuvre de l'obligation d'emploi

SIMULATION

Assiette d'assujettissement

Effectif total rémunéré au 1^{er} janvier de l'année écoulée en ETP *

Effectif total rémunéré au 1^{er} janvier de l'année écoulée au sens de l'art. L323-4-1 du code du travail (1 agent = 1 unité) *

Mise en oeuvre de l'obligation d'emploi

Effectif total des bénéficiaires de l'obligation d'emploi rémunérés au 1^{er} janvier de l'année écoulée (1 agent = 1 unité)

Dépenses ouvrant droit à réduction d'unités manquantes - CONSULTEZ LES REGLES DE COMPTABILISATION

Au cours de l'année écoulée, l'établissement a-t-il réalisé des dépenses au titre du premier alinéa de l'art. L323-8 du Code du Travail ?

Au cours de l'année écoulée, l'établissement a-t-il affecté des dépenses à des mesures adaptées en vue de faciliter l'insertion professionnelle des personnes handicapées dans la fonction publique ?

Au cours de l'année écoulée, l'établissement a-t-il réalisé des dépenses afin d'accueillir ou de maintenir dans l'emploi des personnes lourdement handicapées dans la fonction publique ?

Au cours de l'année écoulée, l'établissement a-t-il effectué des dépenses d'aménagement des postes de travail pour maintenir dans leur emploi les agents reconnus inaptes dans les conditions réglementaires applicables ?

Dépenses ouvrant droit à réduction de la contribution - CONSULTEZ LES REGLES DE COMPTABILISATION

Réduction spéciale au titre de l'art. 98 de la loi n°2005-102 : dépenses de rémunération - missions en rapport avec des élèves ou étudiants handicapés

Cliquez sur le bouton « Valider » pour évaluer votre contribution FIPHFP en fonction des données que vous avez saisi

Attention - Ceci est une simulation. Cela ne constitue pas votre déclaration.

Valider



Etape 2 - Simulation Synthèse

[Imprimer]

Contribution FIPHP - Simulation

Evaluer votre contribution

Bonjour
M Test TEST

- Retour accueil cdc retraites
- Se déconnecter

- Accueil espace personnalisé
 - Vos notifications
 - Accès aux services
 - Accès aux outils
 - Votre compte
 - Documentation
 - Accès à éventail
 - Vos fonds gérés
 - Nous contacter
 - Gestion du FIPHP**
- Evaluer votre contribution
- Effectuer votre déclaration
- Consulter vos déclarations

Evaluation de la contribution

SIMULATION

Assiette d'assujettissement

Effectif total rémunéré déclaré (A)
Nombre légal de bénéficiaires de l'obligation d'emploi (A) * 6 % et arrondi au chiffre inférieur

610
36

Mise en oeuvre de l'obligation d'emploi

Effectif total rémunéré déclaré des bénéficiaires de l'obligation d'emploi
Taux d'emploi direct
Taux d'emploi légal
Nombre d'unités manquantes avant réduction

12
1,97 %
2,26 %
24,00

Dépenses ouvrant droit à réduction d'unités manquantes

Montant des dépenses réalisées au titre du premier alinéa de l'art. L.323-3 du Code du Travail (M)
Montant des dépenses affectées à des mesures adaptées en vue de faciliter l'insertion professionnelle des personnes handicapées dans la fonction publique (M')
Montant des dépenses réalisées afin d'accueillir ou de maintenir dans l'emploi des personnes lourdement handicapées (M'')

2 700,00 €
11 000,00 €
14 000,00 €

Montant des dépenses d'aménagements pour l'emploi des agents reconnus inaptes (M''')
Nombre d'unités déductibles (UD = (M+M'+M''+M''')/T, avec T = Le nombre d'unités déductibles effectives)
Nombre d'unité(s) manquante(s)

3 000,00 €
1,79
22,21

Résultats

Montant total de la contribution
Contribution (art. 98 loi 2005-102 1^{er} alinéa)
Réduction particulière (art. 98 loi 2005-102 2^{ème} alinéa)
Contribution estimée

104 729,14 €
104 729,14 €
0,00 €
104 729,14 €

Ce calcul a été effectué à partir des éléments que vous avez saisis. Il s'appuie sur les paramètres connus à ce jour.

Permet d'effectuer une nouvelle simulation (retour sur l'écran de saisie sans garder les données saisies)

Permet de retourner sur l'écran de saisie en gardant les éléments saisis

Attention - Ceci est une simulation. Cela ne constitue pas votre déclaration.

[Retour]

[Autre Calcul]

Étape 3 : Déclaration

Etape 3 – Déclaration Saisie du nombre d'agents en ETP

Une aide en ligne est présente sur chaque écran

Accueil du FIPHFP

Bienvenue sur le site du FIPHFP

■ Déclaration pour l'année 2014

Saisissez l'effectif en nombre d'agents à équivalent temps plein (ETP) effectivement rémunérés par votre établissement au 1^{er} janvier 2013 (quels que soient leurs statuts)

Saisie ?

Nombre d'ETP 6 000.00

Continuer

Nombre entier ou à 2 décimales maximum

Cliquez sur le bouton « Continuer » pour valider votre saisie → une fenêtre de confirmation s'affiche

Message de la page Web

Vous venez de mentionner 6 000,00 agents en ETP (Equivalent Temps Plein) rémunérés au 1^{er} janvier 2013.

Veillez confirmer.

OK Annuler



Étape 3 – Déclaration Liste des documents

- Bonjour
- M Test TEST
- Retour accueil [cdc-retraites](#)
- Se déconnecter
- Accueil espace personnalisé
- Vos notifications
- Accès aux services
- Accès aux outils
- Votre compte
- Documentation
- Accès à eVentail
- Vos fonds gérés
- Nous contacter
- Gestion du FIPHFP
- Évaluer votre contribution
- Effectuer votre déclaration
- Consulter vos déclarations

Documents ou données dont vous aurez besoin pour votre déclaration [Imprimer]

Les 4 étapes de la déclaration sont les suivantes:

- 1 Déclaration des effectifs et du nombre de BOE
 - 2 Déclaration des dépenses et déductibles
 - 3 Déclaration de la répartition des BOE
 - 4 Validation de la synthèse
- Ce n'est qu'au terme de ces 4 étapes que la déclaration est validée et prise en compte.

Avant de commencer, vous devez disposer des éléments suivants :

- Effectif total rémunéré au 1^{er} janvier 2013 (à ne pas confondre avec l'effectif en ETP)

Effectif des bénéficiaires de l'obligation d'emplois rémunérés au 1^{er} janvier 2013 (STOCK).

Les types de bénéficiaires sont listés aux articles [L5212-13](#) et [L5212-15](#) de l'ordonnance n° 2007-329 du 12 mars 2007 et [L323-5](#) du code du travail.

Pour chacun des effectifs, il convient d'indiquer le nombre total.

- Dépenses 2013 admises en réduction d'unités manquantes

Montant total des dépenses réalisées au titre de contrats de fourniture de sous-traitance ou prestations de service avec des entreprises adaptées, des centres de distribution de travail à domicile ou des centres d'aides par le travail ([art. L323-8](#) alinéa 1)

Montant total (et répartition des montants par type) des dépenses visant à l'insertion professionnelle des personnes handicapées (cf. décret relatif au FIPHFP art 6 II)

Montant total (et répartition des montants par type) et montants individualisés par agent concernés relatifs à l'accueil ou au maintien dans l'emploi de personnes lourdement handicapées (cf. décret relatif au FIPHFP art 6 III)

Montant total et montants individualisés par agent des dépenses d'aménagement des postes de travail pour maintenir dans l'emploi les agents reconnus inaptes à l'exercice de leur fonction dans les conditions réglementaires applicables (cf. décret relatif au FIPHFP art 6 IV)

- Dépenses 2013 admises en réduction de contribution

Montant des dépenses consacrées à la rémunération des personnels affectés à des missions d'aide à l'accueil, à l'intégration et à l'accompagnement des élèves ou étudiants handicapés au sein des écoles, des établissements scolaires et des établissements d'enseignement supérieur (art 98 de la loi n° 2005-102 alinéa 2).

Cliquez ici pour effectuer votre déclaration FIPHFP

[Effectuer votre déclaration]



Etape 3 – Déclaration Déclaration des effectifs et du nombre de BOE

L'effectif total en ETP est renseigné automatiquement (récupération du nombre saisi lors de l'étape 3 : « Saisie du nombre d'agents en ETP »)

Déclaration

Effectuer votre déclaration : assiette d'assujettissement et mise en oeuvre de l'obligation d'emploi
Pour que votre déclaration soit prise en compte, il faut impérativement que vous la validiez.

Déclaration | Répartition des Dépenses | Répartition des Bénéficiaires | Synthèse

Déclaration des effectifs et du nombre de Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi

Assiette d'assujettissement ?

Effectif total en ETP rémunéré au 1^{er} janvier 2013 * : 6000,00

Effectif total rémunéré au 1^{er} janvier 2013 au sens de l'art.L323-4-1 du code du travail (1 agent = 1 unité) * : 7210

Mise en oeuvre de l'obligation d'emploi ?

Nombre de BOE rémunérés par l'établissement au 1^{er} janvier 2013 (L323-3 et 5 du code du travail) : 180

Annuler

Enregistrer

Le bouton « Annuler » annule les modifications dans l'enregistrement en cours et restitue l'état de l'affichage de l'enregistrement tel qu'il était avant la saisie

Le bouton « Enregistrer » sauvegarde les données saisies




Etape 3 – Déclaration Modification des effectifs et du nombre de BOE

Déclaration

Effectuer votre déclaration : assiette d'assujettissement et mise en oeuvre de l'obligation d'emploi
Pour que votre déclaration soit prise en compte, il faut impérativement que vous la validiez.


Déclaration
Répartition des Dépenses
Répartition des bénéficiaires
Synthèse

Déclaration des effectifs et du nombre de Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi

Assiette d'assujettissement 

Effectif total en ETP rémunéré au 1^{er} janvier 2013 * : **6000,00**

Effectif total rémunéré au 1^{er} janvier 2013 au sens de l'art.L323-4-1 du code du travail (1 agent = 1 unité) * : **7 210**

Mise en oeuvre de l'obligation d'emploi 

Nombre de BOE rémunérés par l'établissement au 1^{er} janvier 2013 (L323-3 et 5 du code du travail) : **180**

Modifier

Le bouton « Modifier » permet de modifier les informations saisies dans l'onglet « Déclaration »



Etape 3 – Déclaration Déclaration des dépenses et déductibles (1)


Déclaration

[imprimer] 

Effectuer votre déclaration : mise en oeuvre de l'obligation / évaluation de vos dépenses
Pour que votre déclaration soit prise en compte, il faut impérativement que vous la validiez.

Déclaration Répartition des Dépenses Répartition des bénéficiaires Synthèse

Dépenses déductibles Personnes handicapées Personnes lourdement handicapées Réduction de la Contribution

Dépenses ouvrant droit à réduction d'unités manquantes - **CONSULTEZ LES REGLES DE COMPTABILISATION** 

En 2013, l'établissement a-t-il réalisé des dépenses au titre du premier alinéa de l'art. L323-8 du Code du Travail ?
 OUI NON * Si oui, montant total en euro : **0,00 €**

En 2013, l'établissement a-t-il effectué des dépenses d'aménagement des postes de travail pour maintenir dans leur emploi les agents reconnus inaptes dans les conditions réglementaires applicables ?
 OUI NON * Si oui, montant total en euro : **0,00 €**

[Modifier](#)

Par défaut la case « NON » est cochée. Si vous désirez saisir des dépenses déductibles vous cliquez sur le bouton « Modifier ». La case « OUI » se cochera automatiquement à la place de la case « NON » dès lors que des dépenses déductibles sont saisies

Le bouton « Modifier » permet de saisir les dépenses déductibles



Etape 3 – Déclaration Déclaration des dépenses et déductibles (2)



Déclaration

Effectuer votre déclaration : mise en oeuvre de l'obligation / évaluation de vos dépenses
Pour que votre déclaration soit prise en compte, il faut impérativement que vous la validiez.

Déclaration
Répartition des Dépenses
Répartition des bénéficiaires
Synthèse

Dépenses déductibles
Personnes handicapées
Personnes lourdement handicapées
Réduction de la Contribution

Dépenses ouvrant droit à réduction d'unités manquantes - CONSULTEZ LES REGLES DE COMPTABILISATION ?

En 2013, l'établissement a-t-il réalisé des dépenses au titre du premier alinéa de l'art. L323-8 du Code du Travail ?

OUI NON * Si oui, montant total en euro : 120 000,00

En 2013, l'établissement a-t-il effectué des dépenses d'aménagement des postes de travail pour maintenir dans leur emploi les agents reconnus inaptes dans les conditions réglementaires applicables ?

OUI NON * Si oui, montant total en euro : 18 000,00

Annuler
Enregistrer

La case « OUI » est cochée automatiquement à la place de la case « NON » dès lors que des dépenses déductibles sont saisies

Le bouton « Annuler » annule les modifications dans l'enregistrement en cours et restitue l'état de l'affichage de l'enregistrement tel qu'il était avant la saisie

Le bouton « Enregistrer » sauvegarde les données saisies



Etape 3 – Déclaration Déclaration des dépenses et déductibles (3)

Déclaration

Effectuer votre déclaration mise en oeuvre de l'obligation d'emploi / détail des dépenses
Pour que votre déclaration soit prise en compte, il faut impérativement que vous la validiez.

Repartition des Dépenses	Répartition des bénéficiaires	Synthèse	Réduction de la Contribution
Dépenses déductibles - Personnes handicapées			
Dépenses ouvrant droit à réduction d'unités manquantes - CONSULTEZ LES REGLES DE COMPTABILISATION			
Dépenses 2013 affectées à des mesures adaptées en vue de faciliter l'insertion professionnelle des personnes handicapées dans la fonction publique (art.6 du décret n°2006-501)			
<input type="checkbox"/> (A) Aménagement de poste de travail et études y afférents HORS AGENT			2 530,00 €
<input type="checkbox"/> INAPTE			0,00 €
<input type="checkbox"/> (A) Travaux facilitant l'accès des personnes handicapées dans les locaux de l'employeur			0,00 €
<input type="checkbox"/> (A) Rémunérations versées aux agents accompagnant une personne handicapée dans l'exercice de ses fonctions ou prestations équivalentes :			0,00 €
<input type="checkbox"/> (A) Mise en place de moyens de transports individuels et de communication adaptés, sous conditions (consultez l'aide) :			0,00 €
<input type="checkbox"/> (A) Aides versées améliorant les conditions de vie des travailleurs handicapés, sous conditions (consultez l'aide) :			12 080,00 €
<input type="checkbox"/> (A) Aides versées à des organismes contribuant à l'insertion professionnelle des personnes handicapées dans la fonction publique :			0,00 €
<input type="checkbox"/> (A) Conception de matériels ou d'aides techniques pour les travailleurs handicapés			0,00 €
<input type="checkbox"/> (A) Formation, sensibilisation à l'intégration professionnelle des travailleurs handicapés (tous agents) :			11 719,00 €
<input type="checkbox"/> (A) Formations compensant les conséquences du handicap au travail ou adaptées aux besoins professionnels particuliers des travailleurs handicapés :			0,00 €
Total des dépenses affectées à des mesures adaptées en vue de faciliter l'insertion professionnelle des personnes handicapées dans la fonction publique (M) :			26 329,00 €

Le total des dépenses sera reporté dans la synthèse




Etape 3 – Déclaration Déclaration des dépenses et déductibles (4)

Déclaration

[imprimer] 

Effectuer votre déclaration : mise en oeuvre de l'obligation d'emploi / détail des dépenses
Pour que votre déclaration soit prise en compte, il faut impérativement que vous la validiez.

Déclaration	Répartition des Dépenses	Répartition des bénéficiaires	Synthèse
Dépenses déductibles	Personnes handicapées	Personnes lourdement handicapées	Réduction de la Contribution
Dépenses ouvrant droit à réduction d'unités manquantes - CONSULTEZ LES REGLES DE COMPTABILISATION 			
Dépenses 2013 affectées à des mesures adaptées afin d'accueillir ou de maintenir dans l'emploi des personnes lourdement handicapées (art.6 du décret n°2006-501)			
<input type="checkbox"/> (B) Travaux facilitant l'accès des personnes handicapées dans les locaux de l'employeurs :			25 000,00 €
<input type="checkbox"/> (B) Rémunérations versées aux agents accompagnant une personne handicapée dans l'exercice de ses fonctions ou prestations équivalentes :			18 000,00 €
<input type="checkbox"/> (B) Mise en place de moyens de transports individuels et de communication adaptés, sous conditions (consultez l'aide) :			0,00 €
<input type="checkbox"/> (B) Aides versées améliorant les conditions de vie des travailleurs handicapés, sous conditions (consultez l'aide) :			0,00 €
<input type="checkbox"/> (B) Formations compensant les conséquences du handicap au travail ou adaptées aux besoins professionnels particuliers des travailleurs handicapés :			0,00 €
<input type="checkbox"/> (B) Aménagement de poste de travail et études y afférents HORS AGENT INAPTE :			0,00 €
Total des dépenses afin d'accueillir ou de maintenir dans l'emploi des personnes lourdement handicapées dans la fonction publique (MF)			43 000,00 €

Le total des dépenses sera reporté dans la synthèse



Etape 3 – Déclaration Déclaration des dépenses et déductibles (5)

Déclaration

Effectuer votre déclaration : mise en oeuvre de l'obligation / évaluation de vos dépenses
Pour que votre déclaration soit prise en compte, il faut impérativement que vous la validiez.

Déclaration
Répartition des Dépenses
Répartition des bénéficiaires
Synthèse

Dépenses déductibles
Personnes handicapées
Personnes lourdement handicapées
Réduction de la Contribution

Dépenses ouvrant droit à réduction de la contribution - CONSULTEZ LES REGLES DE COMPTABILISATION ?

Réduction spéciale au titre de l'art. 98 de la loi n° 2005-102 : dépenses de rémunération - missions en rapport avec des élèves ou étudiants handicapés

OUI NON *

Si oui, montant total en euro :

Annuler
Enregistrer

Par défaut la case « NON » est cochée. Dès lors qu'une réduction particulière est saisie la case « OUI » est cochée automatiquement à la place de la case « NON »



Etape 3 – Déclaration Déclaration de la répartition des BOE : STOCK (1)

Déclaration

[Imprimer]

Effectuer votre déclaration : mise en oeuvre de l'obligation d'emploi / détail des bénéficiaires
Pour que votre déclaration soit prise en compte, il faut impérativement que vous la validiez.

[Déclaration](#) |
 [Répartition des Départs](#) |
 [Répartition des bénéficiaires](#) |
 [Synthèse](#)

STOCK FLUX

STOCK – Bénéficiaires présents au 1^{er} janvier 2013

Effectif par catégorie des bénéficiaires ?

Effectif 2012	Effectif 2013	Type
1 033	0	Agents recrutés comme travailleurs reconnus handicapés par la CDAPH, ex COTOREP
13	0	Fonctionnaires titulaires d'une allocation temporaire d'invalidité (ATI)
0	0	Accidentés du travail titulaires d'une rente pour incapacité permanente d'au moins 10%
0	0	Agents frappés d'une incapacité d'au moins 2/3
5	0	Agents reclassés ou assimilés
0	0	Agents recrutés par la voie des emplois réservés (hors CDAPH)
0	0	Handicapés CDAPH non compris dans les catégories ci-dessus
0	0	Agents inopables dont le poste de travail a été adapté, non comptabilisés dans la déclaration au FIFIPP

Répartition des emplois particuliers ?

Effectif 2012	Effectif 2013	Données non renseignées
0	0	Données non renseignées

Répartition des bénéficiaires par sexe et par catégorie ?

Effectif 2012	Effectif 2013	Sexe	Titulaires Catégorie A	Titulaires Catégorie B	Titulaires Catégorie C	Ouvriers d'Etat	Non Titulaires	Emplois particuliers
0	0	Hommes	0	0	0	0	0	0
0	0	Femmes	0	0	0	0	0	0
0	0	Total	0	0	0	0	0	0

Répartition des bénéficiaires par âge ?

Effectif 2012	Effectif 2013	Données non renseignées
1 057	0	Données non renseignées

Cliquez sur la loupe en face du type de données que vous souhaitez renseigner



Etape 3 – Déclaration Déclaration de la répartition des BOE : STOCK (2)

Fenêtre de saisie « Effectif par catégorie des bénéficiaires » (Type : « Agents recrutés comme travailleurs reconnus handicapés par la CDAPH, ex COTOREP »)

STOCK = Bénéficiaires présents au 1^{er} janvier 2013

Effectif par catégorie des bénéficiaires ^(?)

Agents recrutés comme travailleurs reconnus handicapés par la CDAPH, ex COTOREP

Effectif 2012	Effectif 2013	Titulaires Catégorie A	Titulaires Catégorie B	Titulaires Catégorie C	Non Titulaires
1 033	180				
		- sur contrat art 27 de la loi 86-33			
		Hommes	0	0	0
		Femmes	0	0	0
		- sur la base de l'article 38 de la loi 86-33			
		Hommes	0	0	0
		Femmes	0	0	0
		- par la voie des emplois réservés			
		Hommes	0	0	0
		Femmes	0	0	0
		- par concours externe de droit commun			
		Hommes	0	0	0
		Femmes	0	0	0
		- mode de recrutement inconnu			
		Hommes	0	0	0
		Femmes	0	0	0
		Total	100	0	0
		Hommes	80	0	0
		Femmes	0	0	0

Annuler Enregistrer

Fenêtre de saisie « Répartition des emplois particuliers »

STOCK = Bénéficiaires présents au 1^{er} janvier 2013

Répartition des emplois particuliers ^(?)

Effectif 2012	Effectif 2013	Stagiaires*	Apprentis	CE, CEC, CFC, CFCV	Emplois Jeunes	Emplois -gestion- droit privé	Statuts de Maternité
2	0	Dont nombre de BOE sur emplois particuliers dans l'établissement					
		Hommes	0	0	0	0	0
		Femmes	0	0	0	0	0
		Nombre d'Agents sur emplois particuliers dans l'établissement					
		Hommes	0	0	0	0	0
		Femmes	0	0	0	0	0

* stagiaires accueillis pour des stages pratiques dans le cadre de formations diplômantes ou de convention conclues avec des structures de travail protégé.

Annuler Enregistrer

Fenêtre de saisie « Répartition des bénéficiaires par âge »

STOCK = Bénéficiaires présents au 1^{er} janvier 2013

Répartition des bénéficiaires par âge ^(?)

Effectif 2012	Effectif 2013	Moins de 25 ans	De 26 à 40 ans	De 41 à 55 ans	Plus de 55 ans
1 057	140	0	60	80	40
		0	0	0	0
		0	0	0	0

Annuler Enregistrer

Etape 3 – Déclaration Déclaration de la répartition des BOE : STOCK (3)

Déclaration

[Imprimer]

Effectuer votre déclaration : mise en oeuvre de l'obligation d'emploi / détail des bénéficiaires
Pour que votre déclaration soit prise en compte, il faut impérativement que vous la validiez.

[Déclaration](#) |
 [Répartition des Dépenses](#) |
 [Répartition des bénéficiaires](#) |
 [Synthèse](#)

STOCK FLUX

STOCK = Bénéficiaires présents au 1^{er} janvier 2013

Effectif par catégorie des bénéficiaires ?

Effectif 2012	Effectif 2013	Type
1 033	180	Agents recrutés comme travailleurs reconnus handicapés par la CDAPH, ex COTOREP
13	0	Fonctionnaires titulaires d'une allocation temporaire d'invalidité (ATI)
0	0	Accidentés du travail titulaires d'une rente pour incapacité permanente d'au moins 10%
0	0	Agents frappés d'une incapacité d'au moins 2/3
5	0	Agents reclassés ou assimilés
6	0	Agents recrutés par le voie des emplois réservés (hors CDAPH)
0	0	Handicapés CDAPH non compris dans les catégories ci-dessus
0	0	Agents inaptes dont le poste de travail a été adapté, non comptabilisables dans la déclaration au FIPFIP

Répartition des emplois particuliers ?

Effectif 2012	Effectif 2013	Données non renseignées
0	0	0

Répartition des bénéficiaires par sexe et par catégorie ?

Effectif 2012	Effectif 2013	Sexe	Titulaires Catégorie A	Titulaires Catégorie B	Titulaires Catégorie C	Ouvriers d'Etat	Non Titulaires	Emplois particuliers
0	100	Hommes	100	0	0	0	0	0
0	80	Femmes	80	0	0	0	0	0
0	180	Total	180	0	0	0	0	0

Répartition des bénéficiaires par âge ?

Effectif 2012	Effectif 2013
1 057	180

Récapitulatif des données de la répartition des BOE 'stock' saisies à l'étape précédente



Etape 3 – Déclaration Déclaration de la répartition des BOE : FLUX (1)

Déclaration

Effectuer votre déclaration : mise en oeuvre de l'obligation d'emploi / détail des bénéficiaires
Pour que votre déclaration soit prise en compte, il faut impérativement que vous la validiez.

[imprimer]

Déclaration
Répartition des Dépenses
Répartition des bénéficiaires
Synthèse

STOCK
FLUX

FLUX = Bénéficiaires entrants au cours de l'année 2012

Effectif par catégorie des bénéficiaires ?		Type
Effectif 2011	Effectif 2012	
0	0	<input checked="" type="checkbox"/> Agents recrutés comme travailleurs reconnus handicapés par la CDAPH, ex COTOREP
0	0	<input checked="" type="checkbox"/> Fonctionnaires titulaires d'une allocation temporaire d'invalidité (ATI)
0	0	<input checked="" type="checkbox"/> Accidentés du travail titulaires d'une rente pour incapacité permanente d'au moins 10%
0	0	<input checked="" type="checkbox"/> Agents frappés d'une incapacité d'au moins 2/3
0	0	<input checked="" type="checkbox"/> Agents reclassés ou assimilés
0	0	<input checked="" type="checkbox"/> Agents recrutés par la voie des emplois réservés (hors CDAPH)
0	0	<input checked="" type="checkbox"/> Handicapés CDAPH non compris dans les catégories ci-dessus
0	0	<input checked="" type="checkbox"/> Agents inaptes dont le poste de travail a été adapté, non comptabilisables dans la déclaration au FIPHFP

Données non renseignées

Répartition des bénéficiaires par sexe et par catégorie ?						
Effectif 2011	Effectif 2012	Sexe	Titulaires Catégorie A	Titulaires Catégorie B	Titulaires Catégorie C	Ouvriers d'Etat
0	0	Hommes	0	0	0	0
0	0	Femmes	0	0	0	0
0	0	Total	0	0	0	0

Données non renseignées

Répartition des bénéficiaires par âge ?				
Effectif 2011	Effectif 2012			
0	0			

Données non renseignées

Cliquez sur la loupe en face du type de données que vous souhaitez renseigner

En l'absence de recrutement ou de maintien dans l'emploi, veuillez cocher la case ci-dessous ?

Je déclare n'avoir effectué ni recrutement ni maintien dans l'emploi de bénéficiaires au cours de l'année 2012.



Bonjour

M Test TEST

- Retour accueil soc. retraités
- Se déconnecter

- Accueil espace personnalisé
- Vos notifications
- Accès aux services
- Accès aux outils
- Votre compte
- Documentation
- Accès à éventail
- Vos fonds gérés
- Nous contacter
- Gestion du FIPHP

Evaluer votre contribution

Effectuer votre déclaration

Consulter vos déclarations

Déclaration | Répartition des Dépenses | Répartition des bénéficiaires | **Synthèse**

Identité de l'établissement

N° BCR : 01XXX999
 N° Contre : 0XXX99XX
 N° SIRET : 999999999999999

Assiette d'assujettissement

Effectif total rémunéré déclaré au 1^{er} janvier 2013 (A) : 7 210
 Nombre légal de bénéficiaires de l'obligation d'emploi : 432
 (A) * 6 % et arrondi au chiffre inférieur

Effectif total déclaré : 180
 Taux d'emploi direct : 2,50 %
 Taux d'emploi légal : 2,66 %

Dépenses 2013

L'établissement déclare :
 L'établissement déclare personnes handicapées :
 L'établissement déclare dans la fonction publique :
 L'établissement déclare reconnus inopables dans :

Résultat de la contribution

Nombre d'unités mandataires : 252,00
 Nombre d'unités déclarées : 12,08
 UD = (M+M'+M''+M''') * T, avec T = traitement brut annuel minimum fonction publique d'un agent à temps complet au 31/12/2013 (= 17 169,12 €)

Le nombre d'unités déductibles est plafonné à la moitié du nombre légal de bénéficiaires qui devraient être effectivement rémunérés : 239,92
 Nombre d'unités manquante(s) après réduction : 1 357 491,74 €
 Montant total de la contribution : 1 357 491,74 €
 Contribution 2014 (art. 98 loi 2006-102 1^{er} alinéa) : 0,00 €
 Réduction particulière (art. 98 loi 2006-102 2^{ème} alinéa) : 1 357 491,74 €
 Contribution à régler pour 2014 :

Message de la page Web

? Vous allez valider votre déclaration pour l'année 2014.

Vous pourrez modifier votre déclaration en cliquant sur le menu « Modifier votre déclaration ».

N'oubliez pas d'imprimer votre synthèse, elle contient les références de paiement utiles au règlement de votre contribution.

Pour valider cliquer sur OK, sinon sur Annuler.

Cliquez sur ce bouton pour valider votre déclaration. Une fenêtre de validation est affichée, si vous confirmez « OK » la déclaration est validée et sera prise en compte

Valider votre déclaration



Etape 3 – Déclaration Validation de la synthèse (2)



Bonjour
M Test TEST

- Retour accueil cot. retraites
- Se déconnecter

- Accueil espace personnalisé
- Vos notifications
- Accès aux services
- Accès aux outils
- Votre compte
- Documentalation
- Accès à éventail
- Vos fonds gérés
- Nous contacter
- Gestion du FIPHP

- Evaluer votre contribution
- Consulter vos déclarations
- Modifier votre déclaration

Le menu « Modifier votre déclaration » s'affiche suite à la validation de votre déclaration. Il vous permettra de modifier une déclaration validée.

Déclaration

Répartition des Dépenses

Synthèse

Identité de l'établissement

N° BCR : 01XXX999
 N° Contrat : 00009999
 N° SIRET : 99999999999999

Nom employeur : EMPLOYEUR TEST
 Adresse employeur : PARIS 75012

Assiette d'assujettissement

Effectif total rémunéré déclaré au 1^{er} janvier 2013 (A) : 7 210
 Nombre légal de bénéficiaires de l'obligation d'emploi (A) * 6 % et arrondi au chiffre inférieur : 432

Effectif total déclaré des bénéficiaires de l'obligation d'emploi rémunérés au 1^{er} janvier 2013 : 180
 Taux d'emploi direct : 2,50 %
 Taux d'emploi légal : 2,06 %

Dépenses 2013 ouvrant droit à réduction d'unités manquantes

L'établissement déclare 120 000,00 € de dépenses réalisées au titre du premier alinéa de l'art. L303-8 du Code du Travail (M)
 L'établissement déclare 28 329,00 € de dépenses affectées à des mesures adoptées en vue de faciliter l'insertion professionnelle des personnes handicapées dans la fonction publique (MF)
 L'établissement déclare 43 000,00 € de dépenses afin d'accueillir ou de maintenir dans l'emploi des personnes lourdement handicapées dans la fonction publique (M*)
 L'établissement déclare 18 000,00 € de dépenses d'aménagement des postes de travail pour maintenir dans leur emploi les agents reconnus inaptes dans les conditions réglementaires applicables (M**)

Résultat de la contribution

Nombre d'unités manquantes avant réduction : 252,00
 Nombre d'unités déductibles (UD) : 12,08
 UD = (M+M*+M**)/T, avec T = traitement brut annuel minimum fonction publique d'un agent à temps complet au 31/12/2013 (= 17 169,12 €)

Le nombre d'unités déductibles est plafonné à la moitié du nombre légal de bénéficiaires qui devraient être effectivement rémunérés

Nombre d'unité(s) manquante(s) après réduction : 239,92
 Montant total de la contribution : 1 357 491,74 €
 Contribution 2014 (art. 96 loi 2006-102 1^{er} alinéa) : 1 357 491,74 €
 Réduction particulière (art. 96 loi 2006-102 2^{ème} alinéa) : 0,00 €
 Contribution à régler pour 2014 : 1 357 491,74 €

Justificatif de paiement à compléter et à envoyer à votre agent comptable

EMPLOYEUR TEST
 9999999999999999
 Contribution à verser par virement sur le compte :
 BIC : CDCGRFPXXX IBAN : FR70 4003 1000 0100 0032 3007 0117
 Référence à porter dans le libellé du virement sans aucune autre indication :
 88W018UY93DCU201412
 Montant du versement : 1 357 491,74 €

Étape 4 : Consultation de vos déclarations



Etape 4 – Consultation de vos déclarations Etat de la déclaration avant validation

Bonjour M Test

Retour accueil sécularisés | Se déconnecter

Déclarations ?

Historique déclarations

Identité de l'établissement

N° BCR : 01XXXX999
N° Contrat : 00009900
N° SIRET : 999999999999999

Nom employeur : EMPLOYEUR TEST
Adresse employeur : PARIS 75012

Accueil espace personnalisé

Vos notifications

Accès aux services

Accès aux outils

Votre compte

Documentation

Accès à eVentail

Vos fonds gérés

Nous contacter

Gestion du FIPHP

Evaluer votre contribution

Consulter vos déclarations

Modifier votre déclaration

Liste déclarations

Exercice	Date déclaration	Type	Statut déclaration	Nombre ETP	Tx bénéficiaire	Solde contribution
2014	19/03/14		Attente Validation Recueil	6 000,00	2,50 %	1 357 491,74
2013	25/10/13		Mise en demeure	8 000,00	6,01 %	0,00
2013	25/10/13		Mise en demeure	8 000,00	6,01 %	0,00
2012						
2011	12/07/11		Effectuée - Assujetti sans contribution	1 084 025,20	1,39 %	0,00
2011	08/06/11		Mise en demeure			
2010	20/07/10		Effectuée - Assujetti sans contribution	1 088 674,90	1,10 %	0,00
2010	07/06/10		Mise en demeure	1 088 675,00	0,52 %	0,00
2009	29/05/09		Effectuée - Assujetti sans contribution	1 111 121,75	3,31 %	0,00
2008	30/05/08		Effectuée - Assujetti sans contribution	1 149 515,10	3,31 %	0,00
2007	30/05/07		Effectuée - Assujetti avec contribution	1 210 850,78	3,31 %	19 700 889,65
2006	08/09/06		Effectuée - Assujetti avec contribution	1 248 708,00	3,17 %	5 889 133,44

Le menu « Consulter vos déclarations » vous permet de consulter la liste de vos déclarations



Etape 4 – Consultation de vos déclarations

Etat de la déclaration après validation

Bonjour
M Test TEST

- [Retour accueil cotisations](#)
- [Sa décompte](#)

- [Accueil espace personnalisé](#)
- [Vos notifications](#)
- [Accès aux services](#)
- [Accès aux outils](#)
- [Votre compte](#)
- [Documentation](#)
- [Accès à eVentail](#)
- [Vos fonds gérés](#)
- [Nous contacter](#)

Gestion du FIPFIP

- [Evaluer votre contribution](#)
- [Consulter vos déclarations](#)
- [Modifier votre déclaration](#)

Déclarations

Historique déclarations

Identité de l'établissement
 N° SIRET : 999999999999999
 N° SIREN : 000000000
 N° SIRET : 999999999999999
 Nom employeur : EMPLOYEUR TEST
 Adresse employeur : PARIS 75012

Liste déclarations

Exercice	Date déclaration	Type	Statut déclaration	Nombre ETP	Tx bénéficiaire	Solde contribution
2014	19/03/14	I	Effectuée - Assujetti avec contribution	8 000,00	2,50 %	1 357 481,74
2013	25/10/13	I	Mise en demeure	8 000,00	6,01 %	0,00
2013	25/10/13	I	Mise en demeure	8 000,00	6,01 %	0,00
2012		I				
2011	12/07/11	I	Effectuée - Assujetti sans contribution	1 084 025,20	1,39 %	0,00
2011	08/06/11	I	Mise en demeure			
2010	20/07/10	I	Effectuée - Assujetti sans contribution	1 098 674,90	1,10 %	0,00
2010	07/06/10	I	Mise en demeure	1 098 675,00	0,52 %	0,00
2009	29/05/09	I	Effectuée - Assujetti sans contribution	1 111 121,75	3,31 %	0,00
2008	30/05/08	I	Effectuée - Assujetti sans contribution	1 149 515,10	3,31 %	0,00
2007	30/05/07	I	Effectuée - Assujetti avec contribution	1 210 850,78	3,31 %	19 700 889,65
2006	08/09/06	I	Effectuée - Assujetti avec contribution	1 246 708,00	3,17 %	5 689 133,44

Étape 5 : Modification d'une déclaration validée



Etape 5 – Modification d'une déclaration validée

Bonjour

M Test TEST

- Retour accueil soc. retraités
- Se déconnecter

Accueil espace personnalisé

Vos notifications

Accès aux services

Accès aux outils

Votre compte

Documentation

Accès à eVentail

Vos fonds gérés

Nous contacter

Gestion du FIPFIP

Evaluer votre contribution

Consulter vos déclarations

Modifier votre déclaration

ATTENTION VOUS ALLER MODIFIER VOTRE DECLARATION

Pour que les modifications que vous allez effectuer soient prises en compte, vous devrez impérativement valider à nouveau votre déclaration.

A défaut, vos modifications ne seront pas prises en compte, et la déclaration qui servira au calcul du montant de votre contribution sera la dernière déclaration que vous aurez validée.

Pour poursuivre le processus de modification de votre déclaration cliquez sur « Poursuivre » sinon cliquez sur « Annuler ». Vous serez alors automatiquement redirigé sur la synthèse de votre déclaration.

Poursuivre

Annuler

Le menu « Modifier votre déclaration » permet de modifier une déclaration validée.

Etape 5 – Modification d'une déclaration validée Etat d'une déclaration en cours de modification

- Bonjour M Test TEST
- Retour accueil
- Se déconnecter
- Accueil espace personnalisé
- Vos notifications
- Accès aux services
- Accès aux outils
- Votre compte
- Documentation
- Accès à eVentail
- Vos fonds gérés
- Nous contacter
- Gestion du FIPHP
- Evaluer votre contribution
- Consulter vos déclarations
- Modifier votre déclaration

Déclarations

Historique déclarations

Identité de l'établissement

N° BCR : 01XXX999
 N° Contrat : 00009900X
 N° SIRET : 999999999999999

Nom employeur : EMPLOYEUR TEST
 Adresse employeur : PARIS 75012

Liste déclarations

Exercice	Date déclaration	Type	Statut déclaration	Nombre ETP	Tx bénéficiaire	Solde contribution
2014	20/03/14	M	En cours	8 000,00	2,50 %	1 357 491,74
2014	19/03/14	I	Effectuée - Assujetti avec contribution	6 000,00	2,50 %	0,00
2013	25/10/13	I	Mise en demeure	8 000,00	6,01 %	0,00
2013	25/10/13	I	Mise en demeure	8 000,00	6,01 %	0,00
2012						
2011					1,39 %	0,00
2011						
2010					1,10 %	0,00
2010					0,52 %	0,00
2009	29/05/09	I	Effectuée - Assujetti sans contribution	1 111 121,75	3,31 %	0,00
2008	30/05/08	I	Effectuée - Assujetti sans			9,65
2007	30/05/07	I	Eff			
2006	08/09/06	I	Eff			44

La dernière déclaration qui a été validée est toujours accessible en consultation.
 Une deuxième ligne apparaît. Cette nouvelle déclaration reprend l'ensemble des données saisies dans la précédente déclaration, il vous suffit de modifier les données que vous voulez corriger.

Attention

Tant que vous n'avez pas validé la nouvelle déclaration, seule la dernière validée est prise en compte



Etape 5 – Modification d'une déclaration validée Modification des effectifs et du nombre de BOE

Déclaration ?

Effectuer votre déclaration : assiette d'assujettissement et mise en oeuvre de l'obligation d'emploi
Pour que votre déclaration soit prise en compte, il faut impérativement que vous la validiez.

Déclaration	Répartition des Dépenses	Répartition des bénéficiaires	Synthèse
Déclaration des effectifs et du nombre de Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi			
Assiette d'assujettissement ?			
Effectif total en ETP rémunéré au 1 ^{er} janvier 2013 * :		6000,00	
Effectif total rémunéré au 1 ^{er} janvier 2013 au sens de l'art.L323-4-1 du code du travail (1 agent = 1 unité) * :		7 210	
Mise en oeuvre de l'obligation d'emploi ?			
Nombre de BOE rémunérés par l'établissement au 1 ^{er} janvier 2013 (L323-3 et 5 du code du travail) :		180	

Modifier

Vous pouvez modifier n'importe quelle donnée de n'importe quel onglet de votre déclaration

Attention

Pour que cette nouvelle déclaration soit prise en compte il faut impérativement valider la synthèse



Etape 5 – Modification d'une déclaration validée Etat d'une déclaration après validation des modifications

Bonjour
M Test TEST

- Retour accueil cot. retraités
- Se déconnecter

- Accueil espace personnalisé
- Vos notifications
- Accès aux services
- Accès aux outils
- Votre compte
- Documentation
- Accès à eVentail
- Vos fonds gérés
- Nous contacter
- Gestion du FIPHP
 - Evaluer votre contribution
 - Consulter vos déclarations
 - Modifier votre déclaration

Déclarations

Historique déclarations

Identité de l'établissement
 N° BCR : 01300X999
 N° Cotret : 0100099X
 N° SIRET : 9999999999999

Nom employeur : EMPLOYEUR TEST
 Adresse employeur : PARIS 75012

Liste déclarations

Exercice	Date déclaration	Type	Statut déclaration	Nombre ETP	Tx bénéficiaire	Solde contribution
2014	20/03/14	M	Effectuée - Assujetti avec contribution	6 000,00	4,16 %	678 531,74
2013	25/10/13	I		8 000,00	6,01 %	0,00
2013	25/10/13	I	Mise en demeure	8 000,00	6,01 %	0,00
2012		I				
2011	12/07/11	I	Effectuée - Assujetti sans contribution	1 084 025,20	1,39 %	0,00
2011	08/06/11	I				
2010	20/07/10	I				0,00
2010	07/06/10	I				0,00
2009	29/05/09	I				0,00
2008	30/05/08	I	Effectuée - Assujetti sans contribution	1 149 515,10	3,31 %	0,00
2007	30/05/07	I	Effectuée - Assujetti avec contribution	1 210 850,78	3,31 %	19 700 889,65
2006	08/09/06	I	Effectuée - Assujetti avec contribution	1 248 708,00	3,17 %	5 689 133,44

La déclaration a été validée.
 Seule cette déclaration validée sera prise en compte

